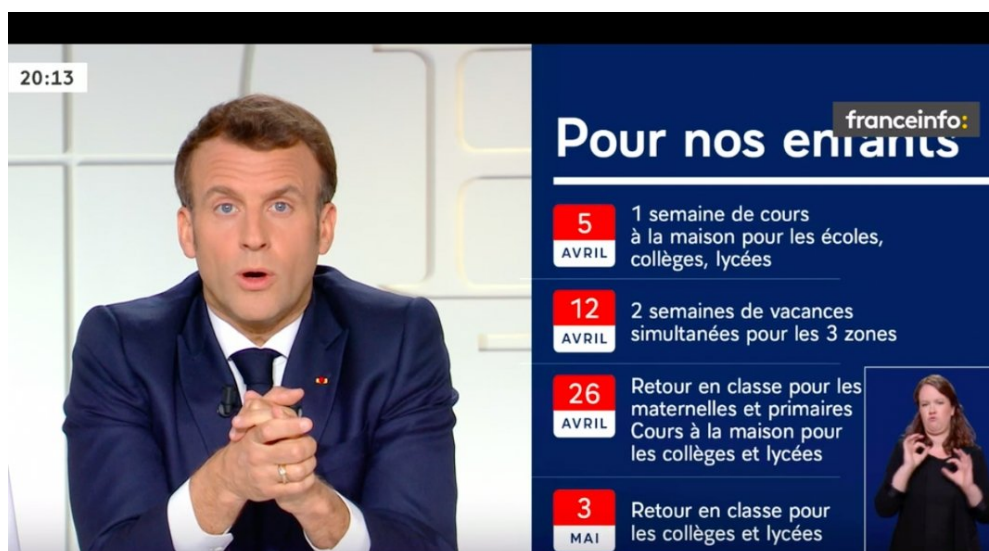


Emmanuel Macron annonce la fermeture des écoles pendant 3 semaines,...

URGENT Emmanuel Macron annonce la fermeture des écoles pendant 3 semaines, 4 semaines pour les collèges et lycées

La semaine du 5 avril 2021, les écoles, collèges et lycées seront fermés et les élèves suivront un enseignement à distance, annonce Emmanuel Macron, le 31 mars 2021, lors d'une allocution télévisée. Les deux semaines suivantes seront des vacances pour tous les niveaux, celles-ci étant donc "dézonées". Les écoles rouvriront la semaine du 26 avril alors que les collèges et lycées reprendront une semaine un enseignement à distance avant de rouvrir, "avec des jauges adaptées", la semaine du 3 mai, a indiqué le chef de l'État. "Nous devons prendre nos responsabilités", justifie Emmanuel Macron.



The image shows a screenshot of a television broadcast. On the left, Emmanuel Macron is speaking, with a timestamp of 20:13 in the top left corner. On the right, there is a blue graphic overlay with the text "franceinfo: Pour nos enfants". Below this, a calendar-style list shows the following schedule:

| | |
|-------------|---|
| 5 AVRIL | 1 semaine de cours à la maison pour les écoles, collèges, lycées |
| 12 AVRIL | 2 semaines de vacances simultanées pour les 3 zones |
| 26 AVRIL | Retour en classe pour les maternelles et primaires Cours à la maison pour les collèges et lycées |
| 3 MAI | Retour en classe pour les collèges et lycées |

A small inset video of a sign language interpreter is visible in the bottom right corner of the graphic.

Emmanuel Macron le 31 mars 2021 Droits réservés - DR

Un an et deux semaines : c'est le temps passé entre les deux décisions du gouvernement de fermer les écoles et établissements scolaires en raison de la pandémie de Covid-19.

Ce mercredi 31 mars 2021, lors d'une allocution télévisée, le président de la République Emmanuel Macron a en effet annoncé la fermeture des écoles et des établissements scolaires à partir du 6 avril, pour 3 ou 4 semaines, selon les cas, avec un temps de vacances. Près de 400 jours, donc, après la première fermeture des structures scolaires, le 16 mars 2020, qui avait duré près de deux mois ([lire sur AEF info](#)).

Écoles fermées 3 semaines, les collèges et lycées une semaine de plus

Alors que le nombre de cas de Covid chez les élèves et les personnels et celui des classes et structures scolaires fermées n'ont jamais été aussi nombreux ([lire sur AEF info](#)), engendrant une situation "extrêmement tendue" ([lire sur AEF info](#)), le gouvernement s'est ainsi résolu à prendre une décision qu'il estimait devoir survenir, jusqu'à aujourd'hui, "en dernier recours" ([lire sur AEF info](#)).

Emmanuel Macron a donc annoncé que "nous allons fermer durant 3 semaines, les crèches et les écoles" et pendant 4 semaines les collèges et les lycées. "Le calendrier scolaire sera adapté pour ne pas laisser nos enfants seuls", a-t-il ajouté. Précisément, il sera celui-ci :

- semaine du 5 avril (le lundi étant férié) : de la maternelle au lycée, les enseignements se feront à distance, "sauf pour les enfants de soignants et quelques autres professions ainsi que les enfants en situation de handicap", a précisé Emmanuel Macron ;
- semaines des 12 et 19 avril : 2 semaines de vacances simultanées pour les trois zones ; les vacances sont donc "dézonées" (1) ;
- semaine du 26 avril : retour en classe pour les élèves des écoles primaires, mais enseignement à distance pour les collèges et lycées ;
- semaine du 3 mai : retour en classe pour les élèves des collèges et lycées, mais "avec des jauges adaptées".

En outre, "une vaccination spécifique sera prévue pour toutes les professions les plus exposées, dont les enseignants", a déclaré le chef de l'État. Il l'avait déjà annoncée pour mi ou fin avril ([lire sur AEF info](#)).

"Nous devons prendre nos responsabilités"

Si Emmanuel Macron assure que, en ne fermant pas les écoles jusque-là, "nous avons gagné des semaines d'apprentissage pour nos enfants" et que "nous devons nous féliciter d'avoir rouvert parmi les premiers nos écoles, au printemps dernier, et de les avoir maintenues ouvertes depuis septembre 2020", il estime que "nous devons prendre nos responsabilités".

Le chef de l'État a d'ailleurs "remercié" les enseignants et "l'ensemble des personnels qui permettent d'accueillir nos enfants dans les écoles, les collèges, les lycées, dans les établissements spécialisés aussi".

Au [Sénat](#), le 31 mars, Jean-Michel Blanquer a de nouveau estimé que "c'était une chance, pour la France d'avoir eu ses écoles ouvertes de septembre jusqu'à aujourd'hui". Le ministre soutient également depuis le début de l'épidémie que les enfants se contaminent davantage pendant les vacances qu'à l'école ([lire sur AEF info](#)).

La question du travail des parents d'élèves

"Je sais ce que ces changements impliquent pour les parents d'élèves et les familles, mais c'est la solution la plus adaptée pour freiner le virus, préserver l'éducation et l'avenir de nos enfants", a expliqué Emmanuel Macron. En effet, la question du travail - et du télétravail - des parents d'élèves se pose donc de nouveau.

Les parents qui devront garder leurs enfants et ne peuvent pas télétravailler pourront dès lors bénéficier du chômage partiel, a indiqué le chef de l'État. Le dispositif mis en place pour les commerçants, les indépendants, les entrepreneurs et les entreprises sera "prolongé le plus tard possible", a-t-il ajouté.

Plus globalement, le président de la République a appelé "à la mobilisation au mois d'avril où beaucoup se joue". "Nous devons nous fixer un nouveau cap" car il y a une "nouvelle donne ces dernières semaines", a-t-il poursuivi.

Les mesures générales en vigueur dans les 19 départements depuis la mi-mars sont étendues à tout le territoire métropolitain, "car plus aucune région n'est épargnée. Partout le virus circule de plus en plus vite et les hospitalisations augmentent."

Le Premier ministre, Jean Castex, doit s'exprimer, jeudi 1er avril à 9 heures, devant le Parlement, afin de préciser les mesures annoncées ce mercredi par Emmanuel Macron. Invité de RTL demain matin, Jean-Michel Blanquer devrait détailler la situation dans l'éducation. Les organisations syndicales seront, elles, reçues au ministère de l'Éducation nationale à 11h30.

Des médecins appelaient à la fermeture, pas les syndicats

Les voix demandant la fermeture des écoles se faisaient de plus en plus entendre ces derniers jours, en particulier chez les médecins et les élus, à l'instar d'[Éric Caumes](#), chef du service des maladies infectieuses à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière de Paris, d'un [collectif de médecins](#) (dont Dominique Costagliola et Gilles Pialoux), du président (U.D.I) et député de Seine-Saint-Denis [Jean-Christophe Lagarde](#) ou encore de la maire (P.S) de Paris, [Anne Hidalgo](#).

De leur côté, les organisations syndicales n'appelaient pas à une fermeture généralisée des structures scolaires ([lire sur AEF info](#)), préférant des fermetures localisées en fonction de la situation et un renforcement des mesures sanitaires : classes en demi-groupes, locaux supplémentaires, recrutements de personnels, tests, vaccination, purificateurs d'air... Des mesures que des syndicats prônent depuis plusieurs mois afin, justement, d'éviter une fermeture globale des structures scolaires ([lire sur AEF info](#) [ici](#) et [là](#)).

Vendredi dernier, le ministère de l'Éducation nationale avait déjà pris de nouvelles mesures face à la recrudescence du nombre de cas dans les écoles ([lire sur AEF info](#)).

(1) Les vacances de printemps étaient initialement prévues du 10 au 26 avril pour la zone A, du 17 avril au 3 mai pour la zone C et du 24 avril au 10 mai pour la zone B.